



Installer un store sur balcon dans une résidence

Par **sousoupe**, le **03/02/2016 à 16:49**

Bonjour
Je suis en appartement dans une résidence avec des balcons.
Beaucoup de balcons ont des stores et je pense qu'ils ont une obligation d'harmonie des couleurs ou même une obligation de prendre un modèle type.
La question est : puis-je demander au propriétaire d'installer le store ou est-ce à moi, locataire, de le faire ?
Est-ce quelque chose que le propriétaire peut m'empêcher d'installer ?
Merci par avance pour vos réponses.
Cordialement

Par **morobar**, le **03/02/2016 à 18:54**

Bonjour,
[citation]je pense qu'ils ont une obligation d'harmonie des couleurs ou même une obligation de prendre un modèle type. [/citation]
C'est effectivement la règle, en général décidée en AG si non prévue dans le règlement de copropriété.
[citation]puis-je demander au propriétaire d'installer le store[/citation]
S'il veut payer, pourquoi pas, mais il n'a aucune obligation.
[citation]Est-ce quelque chose que le propriétaire peut m'empêcher d'installer ?[/citation]
Non, mais il peut vous imposer les règles édictées par la copropriété.

Par **sousoupe**, le **05/02/2016 à 13:11**

Bonjour et merci de vos réponses !
Je sais à quoi m'en tenir maintenant.
Cordialement

Par **Lag0**, le **05/02/2016** à **16:40**

[citation]Est-ce quelque chose que le propriétaire peut m'empêcher d'installer ?

[/citation]rnBonjour,rnS'il n'est pas d'accord pour l'installation, le bailleur peut exiger qu'à votre départ, ce store ne soit plus là et qu'il n'y ait aucune trace. Donc à bien réfléchir au montage si c'est le cas...